

Rapport n°32

Revisione Auturizazione di u Prugramma è Crèditi di Pagamentu per a Regia Autonoma di i parchi di staziunamentu Révision Autorisation de Programme et Crédits de Paiement pour la Régie Autonome des Parcs et Stationnements

La commune de Bastia va entreprendre la construction d'un nouveau parking sur le site Saint François-Montera.

Le montant prévisionnel de l'opération est arrêté au stade actuel à 500 000€.

Il ne comprend pour l'heure que les crédits nécessaires pour la réalisation des premières études et l'acquisition du foncier.

Les crédits prévus sur 2025 relatifs à l'acquisition du foncier doivent être revus à la hausse (+ de 18000€).

En conséquence, il est proposé :

- De procéder à la révision des Crédits de Paiement de l'Autorisation de Programme MONTERA comme suit :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT -DECISION MODIFICATIVE N°1 -EXERCICE 2025										
CODE AE	LIBELLE	AP VOTEE	REVISION AP EXERCICE N	TOTAL AP VOTEE	Réalisé	CP2025	CP2026	CP2027	CP2028	CP2029
2025- MONTERA	REALISATION PARKING MONTERA	500 000,00	0,00	500 000,00	0,00	418 000,00	82 000,00	0,00	0,00	0,00

SYNTHESE

L'Autorisation de Programme pour la construction du parking Montera (500 000 €) est révisée, avec une hausse des crédits nécessaires en 2025 pour couvrir les coûts fonciers (+18 000 €).